

RAPPORT DU JURY DESTINE AUX CANDIDATS

Concours interne au grade de technicien de recherche et de formation classe normale

Emploi-type : technicien-ne en chimie et sciences physiques

BAP B

Session 2019

Statistique :

Nombre de dossiers : 6

Nombre d'admissibles : 5 candidats

Nombre d'admis : 2

Observations générales du président :

Les techniciens de recherche et de formation sont chargés de la mise en œuvre de l'ensemble des techniques et méthodes concourant à la réalisation des missions et des programmes d'activité des services et des établissements où ils exercent. Ils peuvent participer à la mise au point et à l'adaptation des techniques ou des méthodes nouvelles et se voir confier des missions d'administration et de gestion d'équipe.

La session 2019 du concours interne a eu lieu dans les locaux de l'UCBL à Lyon. Dans ce cadre, 2 promotions étaient offertes : une promotion pour l'IUT chimie Lyon 1, et une promotion pour le rectorat de Lyon, et affectée à Bron.

Epreuve d'admissibilité : elle consiste en une étude de dossier constitué par le candidat (carrière, rapport d'activité, travaux menés, organigramme).

Suite à la lecture des dossiers, 5 candidats ont été sélectionnés. Très peu de dossiers (6) ont été reçus pour ce concours.

La rédaction du rapport d'activité doit mettre en valeur les capacités techniques du candidat, même si la mise en place et l'organisation occupent une partie importante de l'activité. Un dossier a été rejeté en raison de sa faiblesse rédactionnelle.

Epreuve d'admission : d'une durée totale de 25 minutes, elle consiste en un exposé de 5 minutes pendant lequel le candidat retrace les grandes lignes de sa formation et de sa carrière, et présente ses motivations pour obtenir le poste. Il est suivi par 20 minutes de questions portant sur les connaissances du métier et de l'environnement de travail.

Analyse des attentes du jury :

Le jury déplore le peu de dossiers reçus pour deux postes ouverts. Ce qui a permis de départager les candidats reste la maîtrise des connaissances techniques indispensables à l'exercice du métier, le sérieux et l'authenticité des réponses du candidat, et la curiosité d'esprit qui permet de dépasser le strict cadre du travail, le sens des responsabilités et les qualités relationnelles.

Le jury regrette que la fiche de poste n'ait pas été ciblée sur le poste à pourvoir par le rectorat de Lyon. Il constate que les candidats ne se renseignent pas suffisamment sur l'environnement professionnel du poste sur lequel ils candidatent.

JURY :

Madame BONVALOT Marceline, maître de conférences hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Herès.

Monsieur CAPITAINÉ Benoît, technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle, vice-président, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame SENTENAC Sabine, assistante ingénieure, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur DUMAS Stéphane, maître de conférences hors classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame MEUNIER Aurélie, technicienne de recherche et de formation classe normale, Rectorat de l'académie de Lyon, Saint-Etienne.

Monsieur PERRET Florent, maître de conférences hors classe, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Données quantitatives :

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE			PHASE ADMISSION		
						Nb d'inscrits	Nb de présents	Nb d'admissibles	Nb de présents	LP	LC
B	TECH CN	B	externe	technicien-ne en chimie et sciences physiques	2	6	6	5	3	2	0

-Seuil d'admissibilité : 10/20

-Seuil d'admission : 12.5/20